



COMMUNE DE BUCHILLON

Election du Syndic pour la législature 2021-2026 du 22 septembre 2024 (1^{er} tour)

Procès-verbal communal

Le bureau électoral, constatant :

- que seule la liste d'Entente communale, comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),

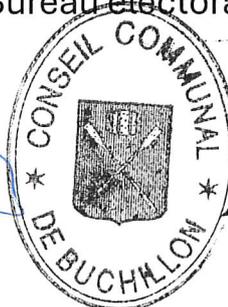
PROCLAME

Monsieur Jean-Pierre MITARD, né le 17.07.1966, originaire de Horgen/ZH, domicilié à la Rue de l'Horloge 7 à Buchillon, est **élu tacitement Syndic** pour la fin de la législature (2021-2026).

En application de l'arrêté de convocation du 23.01.2024 de la Préfecture du District de Morges, le bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 22.09.24.

Pour le Bureau électoral

Le Président du Bureau :



La Secrétaire :

Buchillon, le 12 août 2024